

**ACADEMIE  
DE RENNES**

**ETABLISSEMENT  
Collège La Tour d'Auvergne**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Année scolaire : 2014/2015**

**Séance n°4 du 3 février 2015**

**Date de convocation : 21 janvier 2015**

**Présidence de : Mme MOREAU, Principale**

**Quorum : 15**

**Nombre des présents : 20**

**Nombre d'absents excusés : 4**

<b>SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES</b>	<b>Décision Avis Vote Extrait Motion</b>	<b>page</b>	<b>Numéro d'acte</b>	<b>Pièces jointes</b>	
				<b>désignation</b>	<b>N°</b>
Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 27 novembre 2014	Pour information	1			
Contrat d'objectif	Pour information	1		Annexe	1
Dotation Globale Horaire	Pour information	1		Annexes	2 et 3
Fonds Social	Pour vote	1			
DBM	Pour information	2	1	Annexe	4
Acceptation de don	Pour vote	2			
Questions diverses	Pour information	2	2		

**Signatures**

**Le Président**

**Le Secrétaire**

# PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 3 février 2015

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	<b>MOREAU Fabienne</b>	X						
	Adjoint	<b>ROYER Guylène</b>	X						
	Gestionnaire	<b>FORAY Nadine</b>	X						
	CPE	<b>MIGNE Marie-Laure</b>	X						
	.....								
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	<b>KERGONNA Georges</b>			X				
	Commune siège	<b>LE BIHAN Christian</b>	X						
	Commune siège	<b>LE NAIR Maelig</b>			X				
	Communauté de communes	<b>LAGADEC Nathalie</b>			X				
	.....								
<b>Personnalité qualifiée</b>		<b>DELALLEAU Marc</b>		X					
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>1</b>	<b>3</b>				
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	<b>THOMAS Aurore</b>			X	<b>LE MIGNON Anne</b>	X		
		<b>CUDONNEC Agnès</b>	X						
		<b>L'HARIDON Caroline</b>	X						
		<b>RIOU Liliane</b>	X						
		<b>PELLIET Marielle</b>	X						
		<b>BONNOT Isabelle</b>		X					
		<b>CEUNEAU Anne</b>	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
		<b>ARHAN Claude</b>			X				
		<b>LE GOFF Jean-Claude</b>	X						
<b>Total</b>			<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		<b>1</b>		
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	<b>PORTE Bernard</b>	X						
		<b>LE BLEIS Anne</b>			X	<b>PLANTEC Nelly</b>	X		
		<b>HAZEVIS POIRIER Nathalie</b>		X		<b>CORN Mireille</b>	X		
		<b>HOUERT CAMUS Laurence</b>	X						
		<b>MOBIAN Hélène</b>		X		<b>BALAY Annie</b>	X		
		<b>KERSAUDY Emmanuelle</b>		X					
		<b>RUELLAND SCOUARNEC Fabienne</b>	X						
	Elèves	<b>CAUMONT Virgile</b>	X						
		<b>ALART Elisa</b>	X						
		<b>CHEVRIAUX Flavie</b>			X				
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>		<b>3</b>		

**1. Procès verbal de la séance du lundi 3 novembre 2014**

- 1.1. Présentation par le Président du Conseil d'Administration.
- 1.2. Commentaires / débat : Néant.
- 1.3. Pour information

**2. Contrat d'objectifs**

2.1 Présentation par Madame la Principale du document qui précise les engagements de l'établissement et de l'Académie de Rennes

2.2 Le constat :

- baisse des effectifs : 800 élèves en 2004, 670 en 2014
- résultats au Diplôme National du Brevet en baisse : depuis quelques années les résultats de la Tour d'Auvergne supérieurs à ceux du département, s'infléchissent au point d'inverser la tendance depuis 2012.

De plus, les difficultés rencontrées pour améliorer les résultats des élèves (en particulier à PCS défavorisées) s'accompagnent d'échecs de plus en plus fréquents en fin de 2<sup>nde</sup> sur les orientations post 3<sup>ème</sup> en voie professionnelle.

Le présent contrat décrit donc les objectifs retenus, les actions prévues et indicateurs de mesure des résultats attendus pour remédier à ces constats.

Il fera l'objet de bilans d'étape à la fin de chaque année scolaire et ce jusqu'en septembre 2018.

Par ailleurs, les objectifs du projet d'établissement sont consultables sur le site internet du collège.

2.3 Cf. annexe 1

**3. Dotation Globale Horaire (cf. annexe 2)**

3.1 Contexte difficile compte tenu de la réduction de l'effectif pour l'année 2015/2016 : 23 classes prévues au lieu de 25 actuellement.

La Dotation Globale Horaire (699,5 heures) attribuée à l'établissement est répartie pour répondre aux obligations institutionnelles et aux besoins de mise en place de dispositifs induits par le contrat d'objectifs. La diminution du nombre de classes entraîne la fermeture de 3 postes, un en français, un en anglais et un en technologie. Les représentants des parents d'élèves et des enseignants déposent une motion pour dénoncer la non ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe en 4<sup>ème</sup> alors que les effectifs de 5<sup>ème</sup> sont déjà à 30 (cf. annexe 3).

Les 8 IMP (Indemnités de Missions Particulières) seront réparties comme suit :

- 2 IMP pour la coordination en EPS
- 2 IMP pour le Club International
- 4 IMP pour le soutien scolaire destiné aux élèves en difficulté

**4. Fonds social**

**4.1 Adoption à l'unanimité** de l'affectation au fonds social collégien de la dotation supplémentaire d'un montant de 2 093€ (dotation supplémentaire pour 2014 : 1 256€, dotation supplémentaire avance 2015).

4.2 Pour vote.

4.3 Résultats du vote :

Votants : 19  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 19

4.4 Numéro d'acte généré : 76.

## 5. Décision budgétaire modificative

5.1 DBM n°1 pour information (cf. annexe 4)

## 6. Acceptation de don

6.1 **Adoption à l'unanimité** du don du Foyer Socio Educatif pour la sortie scolaire à caractère facultatif des élèves de 5<sup>ème</sup>3 et 5<sup>ème</sup>4 à Suscionio

6.2 Pour vote.

6.3 Résultats du vote :

Votants : 18  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 18

## RUBRIQUE II. Questions diverses

### 1. Transports des élèves d'Ergué Gaberic

Une réunion point a eu lieu début décembre entre Madame LAGADEC (Adjointe au Maire d'Ergué Gaberic), des représentants du collège, des parents, de la QUB et de Quimper Communauté.

Les heures d'arrivée semblent plus régulières et ne donnent plus lieu à des retards en revanche, pour le retour la difficulté semble provenir de l'attente liée aux autres établissements secondaires (Likes, Brizeux, Cornouailles, Chaptal ...). Il faudrait en informer les élus de Quimper Communauté afin que soit pris en compte cet élément parfois dissuasif dans le choix des parents d'Ergué Gaberic d'inscrire leurs enfants à Quimper, au bénéfice du collège de Briec.

### 2. Suppression de l'accompagnement éducatif

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves indique sa réprobation relative à la suppression de l'accompagnement éducatif dans les établissements non classés en REP (Réseau d'Education Prioritaire). Pour palier ce manque est il possible d'envisager un soutien d'aide aux devoirs par des parents ou éventuellement par des bénévoles comme en Maison Pour Tous.

L'établissement laisse entendre que cela semble difficilement envisageable.

# Annexe 1





collège  
La Tour d'Auvergne  
QUIMPER  
académie  
Rennes  
Éducation  
nationale



## **CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE 2014 – 2018**

Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation  
et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Entre les soussignés :

**Michel QUÉRÉ**

Recteur de l'académie de Rennes, Chancelier des universités de Bretagne,

et

**Fabienne MOREAU**

Principale du **collège LA TOUR D'AUVERGNE. de QUIMPER**

Ce contrat précise les engagements de tous les acteurs.



collège  
La Tour d'Auvergne  
QUIMPER  
ACADÉMIE  
Bretagne  
Éducation  
nationale

### **Article 1 : Objet du contrat**

La dynamique de projet mise en place doit permettre à la communauté éducative de se mobiliser, dans son ensemble et notamment à travers le conseil pédagogique de l'établissement, afin de conduire à la réussite de tous et de chacun.

Le présent contrat d'objectifs, conformément aux priorités définies par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et par le projet académique 2011/15, définit les objectifs que l'établissement s'engage à atteindre pour satisfaire aux orientations nationales et du projet académique.

Il mentionne les indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs, déclinés en annexe jointe à ce contrat.

### **Article 2 : Forme**

Au présent contrat est joint une annexe technique décrivant les objectifs retenus, ainsi que les actions prévues pour permettre l'atteinte des objectifs cibles, et les indicateurs de mesure des résultats attendus, annuellement et au terme du contrat.

### **Article 3 : Engagement de l'établissement**

L'établissement s'engage à atteindre les objectifs mentionnés ci-dessous, et à mettre en œuvre les actions en cohérence avec ces mêmes objectifs.

Les objectifs retenus par le collège sont les suivants :

⇒ **Objectif prioritaire 1 : « Retrouver la valeur ajoutée au collège tout en réduisant l'écart entre le taux de réussite au DNB du collège et celui des PSCD ».**

⇒ **Objectif prioritaire 2 : « Mieux accompagner l'orientation post 3<sup>ème</sup> ».**

⇒ **Objectif prioritaire 3 : « Poursuivre et accentuer l'ouverture culturelle au niveau local et européen ».**

### **Article 4 : Engagement des autorités de tutelle**

L'autorité académique s'engage à accompagner la mise en œuvre du contrat d'objectifs sur les champs suivants :

- Expertise – conseils – aide à l'évaluation par les corps d'inspection
- Formation

**Article 5 : Suivi – évaluation**

Le chef d'établissement adressera au recteur, sous couvert de la directrice académique, et au président du conseil général du Finistère, à l'issue de chaque année scolaire, un compte-rendu d'exécution du contrat (au travers du rapport annuel d'activités et de performance [RAAP] pour l'autorité académique).

**Bilan d'étape à N + 1 (septembre 2015).**

**Bilan d'étape à N + 2 (septembre 2016).**

**Bilan d'étape à N + 3 (septembre 2017).**

**Evaluation du contrat à N + 4 (juillet 2018).**

**Article 6 : Durée**

Le contrat est prévu **pour une durée maximale de 4 ans**, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014, jusqu'au 31 août 2018.

Fait à Rennes, en quatre exemplaires, le

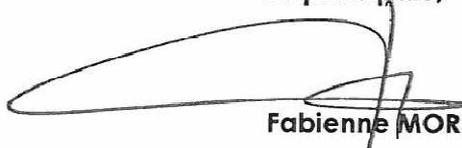
*07/12/2014*

Le recteur de l'académie de Rennes,



Michel QUÉRÉ

La principale,



Fabienne MOREAU

Visa de la directrice académique du Finistère



Caroline LOMBARDI-PASQUIER



collège  
La Tour d'Auvergne  
QUIMPER  
académie  
Bretagne  
Éducation  
nationale

## Contrat d'objectifs tripartite 2014-2018 Annexe technique

### 1- Présentation et diagnostic synthétique de l'établissement

Le collège LA TOUR D'AUVERGNE est un établissement qui pendant très longtemps a bénéficié des avantages des établissements de centre ville, à savoir une population d'élèves plutôt privilégiée où une forme « d'élitisme » était à la fois attendue par les parents, soutenue par la direction de l'établissement ainsi que par le corps enseignant.

Les classes étaient homogènes et un confort pédagogique s'est installé, conforté par des performances bien au dessus de la moyenne du département.

Depuis 3 ans, le collège La Tour d'Auvergne connaît des difficultés pour améliorer les résultats des élèves et en particulier pour les élèves à PCS défavorisées.

L'orientation post 3<sup>ème</sup> en voie PRO aboutit à trop d'échec en fin de 2<sup>nde</sup>.

Il faut donc traiter la difficulté différemment et mieux accompagner l'orientation post 3<sup>ème</sup>.

Néanmoins, le collège La Tour d'Auvergne qui est marqué par son histoire et son passé, ambitionne plus que jamais, de former des citoyens de l'Europe.

2- Présentation détaillée des objectifs contractualisés, des plans d'action y étant liés et des indicateurs sélectionnés :

Axes/objectifs prioritaires	Objectifs opérationnels	Actions prévues	Moyens mis en œuvre par l'EPL	Indicateurs retenus pour les OP						
				Constat 12/13	Constat 13/14	Cible 14/15	Cible 15/16	Cible 16/17	Cible 17/18	
<b>Objectif n°1 :</b> « Retrouver la Valeur Ajoutée du collège tout en réduisant l'écart entre le taux de réussite au DNB et celui des PCSD »	Personnaliser le parcours d'acquisition du socle.	Actions dans le cadre du conseil Ecole/Collège : <b>PPRE passerelle</b>	Heures sur autonomie dotation DGH	<b>Indicateur 1 : Pourcentage d'élève ayant validé le socle fin 3ème</b>						
		Dispositifs pédagogiques de remédiation : <b>Aide Personnalisée en 6ème</b>		87%	84%	86%	90%	95%	100%	
	Aider les élèves en difficulté.	Expérience puis généralisation d'utilisation des tablettes numériques	Formation FIL Investissement sur fonds propres	<b>Indicateur 2 : Valeur ajoutée de la Tour d'Auvergne (IVAC)</b>						
		Généralisation de l'utilisation de MOODLE		-4	-5	-4	-2	0	+1	
<b>Objectif n°2 :</b> « Mieux accompagner l'orientation Post 3ème »	Apprendre à s'orienter tout au long de sa vie.	Suivi du PDMF 6ème-3ème	Refonte des EDT HSE EPLE	<b>Indicateur 3 : Ecart taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCSD (Océan)</b>						
		Semaine de l'entreprise : -Forum des métiers : « un métier- un parcours » - Visites d'entreprise		8.1	12	10	8	6	4	
	Changer l'image de la voie PRO auprès des élèves et des familles	Temps d'informations pour changer l'image de la voie PRO auprès des élèves et des familles	Formation à l'interne : HSE EPLE	<b>Indicateur 1 : Taux de redoublement en fin de 2<sup>nde</sup> GT (IVAC)</b>						
		Liaison collège /Lycées Mini -stages en lycée PRO		5.4	7					
			<b>Indicateur 2 : Taux de redoublement en fin de 2<sup>ème</sup> PRO</b>							
			Etabt.			12.9	11	9	7	5
			BAPE	4.5	5.5					
			Acad.	3.9	3.5					

Axes/objectifs prioritaires	Objectifs opérationnels	Actions prévues	Moyens mis en oeuvre par l'EPLE	Indicateurs retenus pour les OP						
				Constat 12/13	Constat 13/14	Cible 14/15	Cible 15/16	Cible 16/17	Cible 17/18	
				Indicateur 1 : % d'actions culturelles / niveau permettant de valider des compétences du SOCLE						
<b>Objectif n°3 :</b> « Poursuivre l'Ouverture culturelle locale et vers l'Europe »	Inscrire le collège dans son environnement socio-culturel	Projets avec des Partenaires locaux (MPT, PEL, maison du patrimoine, cinémas, anciens du lycée TA etc)  Ateliers artistiques Classe à PAC Concours Résistance/Aréla		6ème	0%	20%	60%	80%	100%	
				5ème	0%	20%	60%	80%	100%	
				4ème	0%	20%	60%	80%	100%	
				3ème	0%	20%	60%	80%	100%	
	Favoriser l'appropriation d'une citoyenneté Européenne	Séjours linguistiques : Allemagne/Espagne/Angleterre Programme SAUZAIS  Petits déjeuners européens	HSE projet établissement	<b>Indicateur 2 : Pourcentage d'élèves en section euro collège, candidats à une section européenne au lycée</b>						
				Anglais	21%	25%	30%	40%	50%	
				Allemand	0%	10%	20%	30%	50%	
				Espagnol	31%	35%	40%	45%	50%	

# Annexe 2



COLLEGE : La Tour D'Auvergne VILLE : Quimper RNE : 0290068s

Date : 3 février 2015

TABLEAU DE REPARTITION DES MOYENS PAR DISCIPLINE - DGH RENTREE 2015

Dotation Globale Horaire : 691,5 **HORS IMP**  
 dont : 652,5 H.P  
 39 H.S.A

ATTENTION : NE PAS VENTILER LES IMP DANS LES DISCIPLINES CI-DESSOUS

Disciplines	6ème		5ème		4ème		3ème		TOTAL	DP3	Bilangue /Pôle	ARE statutaires	Segpa	Divers	TOTAL GENERAL	Apport des postes définitifs	SUP	CREA	CSD	CSR	BMP	TOTAL APPORT PREVU		Commentaires (temps partiels, retraites, CPA, information CSD, CSR, etc.)
	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS														HP	HSA	
Let. Clas.	1	5,00	2	6,00	2	7,00	3	12,00	30,00					3,00	33,00	33,00						33,00	0,00	
Let.mod.	4	20,00	4	16,00	5	20,00	5	22,50	78,50					4,00	82,50	90,00	18,00		9,00			81,00	1,50	Suppression du poste bloqué en 2014 pour PSTG Couplage avec le collège de Rospenden: MAPRIL
Allemand	2	6,00	2	6,00	2	4,00	2	4,00	20,00						20,00	18,00						18,00	2,00	
Anglais	5	20,00	5	15,00	6	18,00	7	21,00	74,00					2,00	76,00	90,00	18,00					72,00	4,00	Poste de Mme Christien
Espagnol					5	15,00	6	18,00	33,00	1,00				2,00	36,00	36,00						36,00	0,00	
Aut. Lang.									0,00						0,00							0,00	0,00	
Hist.Géog.	5	15,00	5	15,00	6	18,00	7	24,50	72,50					7,00	79,50	72,00						72,00	7,50	
Techno	5	10,00	5	7,50	6	9,00	7	14,00	40,50					3,50	44,00	54,00	18,00			6,00		42,00	2,00	Poste de M.Gaumet qui part à la retraite
Math	5	20,00	5	17,50	6	21,00	7	28,00	86,50					7,00	93,50	81,00				4,00		85,00	8,50	M.Legrand a une décharge de 9h à la DSDEN
Sc. Phys.			5	7,50	6	9,00	7	14,00	30,50			2,00		5,00	37,50	33,00						33,00	4,50	M.Blossier agrégé ne sollicite plus une décharge pour l'ESPE
S.V.T	5	10,00	5	7,50	6	9,00	7	10,50	37,00			2,00		3,50	42,50	36,00				4,50		40,50	2,00	
Ed. mus.	5	5,00	5	5,00	6	6,00	7	7,00	23,00			2,00			25,00	18,00			7,00		25,00	0,00		
Arts plast.	5	5,00	5	5,00	6	6,00	7	7,00	23,00						23,00	33,00			11,00		22,00	1,00	7h avec M.Floch du clg Brizeux Mme Marquaille: 3h+1hs à lycée Brizeux (option Arts plastiques) M.Coquet :8h + 2hsa clg Brizeux	
EPS	5	20,00	5	15,00	6	18,00	7	21,00	74,00			15,00		6,00	95,00	100,00			7,00		93,00	2,00	Complément de 7h avec Clg Fouesnant: Madame BONNOT	
ISES									0,00						0,00							0,00	0,00	
PLP									0,00						0,00							0,00	0,00	
TOTAUX		136,00		123,00		160,00		203,50	622,50	1,00	0,00	21,00	0,00	43,00	687,50	694,00	54,00	0,00	18,00	16,00	14,50	652,50	35,00	

Apport Heures correspondant aux postes définitifs

Total HP + HS

687,50

ARE UNSS, heures de laboratoire SVT - SCIENCES PHYSIQUES, chorale

BMP Moyens provisoires

HS à affecter au 29999

4

CREA Créations de poste

CSD Compléments de service donnés à d'autres établissements

CSR Compléments de service reçus d'autres établissements

SUP Suppressions de poste

A retourner pour le 20 février 2015

TOTAL GENERAL

691,50



# Annexe 3



# Collège La Tour d'Auvergne – Quimper

## Conseil d'Administration du 3 février 2015

### MOTION présentée par les enseignants et les parents d'élèves

Les enseignants et les parents d'élèves du collège La Tour d'Auvergne élus au conseil d'administration, dénoncent l'insuffisance de la dotation globale horaire pour la rentrée de septembre 2015.

Les moyens horaires alloués ne permettent pas de prévoir l'ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe au niveau 4<sup>ème</sup>, alors que les effectifs prévisionnels conduisent à 30 élèves par classe en répartissant sur 6 classes.

Alors que l'objectif prioritaire numéro 1 du contrat 2014/2018 est de retrouver de la valeur ajoutée au collège la TA tout en réduisant l'écart entre le taux de réussite au DNB du collège et celui des classes sociales défavorisées, l'effectif élevé en 4<sup>ème</sup> complique sérieusement la réalisation de cet objectif. L'évolution de la population scolaire de notre établissement, en proie à des difficultés socio-économiques aggravées, exige un accompagnement et des dispositifs pédagogiques adaptés, en vue de les aider à maîtriser les fondamentaux et à réussir l'examen du DNB qui se prépare dès la 4<sup>ème</sup>. De plus au niveau 4<sup>ème</sup>, adolescence et réticence au travail scolaire risquent de compliquer encore la tâche.

Les enseignants veulent assurer leur mission primordiale. Cela nécessite des moyens indispensables.

L'ouverture d'une classe de 4<sup>e</sup> réduirait les effectifs par classe et permettrait d'assurer un fonctionnement pédagogique satisfaisant en proposant un enseignement adapté et individualisé répondant mieux aux besoins spécifiques des élèves en difficulté. Cela permettrait également la prise en compte des élèves handicapés du secteur. Sans cette division supplémentaire, l'inclusion des élèves de l'ULIS au niveau 4<sup>e</sup> paraît impossible.

Nous ne contestons pas la cohérence de la répartition discutée en conseil pédagogique et en commission permanente des moyens horaires octroyés, mais doutons de la réalisation des objectifs du contrat au regard de la faiblesse des moyens.

Les moyens horaires et humains accordés sont insuffisants par rapport à la volonté affichée de placer l'enseignement comme une priorité nationale.



# Annexe 4



Académie :  
RENNES

Exercice : 2015

MINISTÈRE : Education Nationale

DEPARTEMENT :  
FINISTERE

Etablissement : 0290068S  
COLLÈGE DE LA TOUR D'AUVERGNE  
PLACE DE LA TOURBIE  
BP 1754  
29107 QUIMPER  
Téléphone : 02 98 04 28 82

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1  
Présentée pour information au Conseil d'administration

Cette décision est exécutoire à compter du :  
04/02/2015

FABIENNE MOREAU, chef d'établissement

MINISTÈRE : Education Nationale

DEPARTEMENT :  
FINISTERE

Académie : RENNES  
Exercice : 2015

Etablissement : 0290068S

COLLÈGE DE LA TOUR D'AUVERGNE  
PLACE DE LA TOURBIE  
BP 1754  
29107 QUIMPER

Pièce B9.1  
DBM INFO

Ordonnateur : FABIENNE MOREAU  
Comptable assignataire : DENIS POUTEAU

**Décisions budgétaires modificatives pour information  
Regroupées du n° 1**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES				RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admissibles (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	111 151.00	0.00	111 151.00		111 151.00	0.00	111 151.00	
Vie de l'élève	14 152.00	3 019.00	17 171.00		14 152.00	3 019.00	17 171.00	
Administration et logistique	175 766.90	0.00	175 766.90		173 486.87	0.00	173 486.87	
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>301 069.90</b>	<b>3 019.00</b>	<b>304 088.90</b>		<b>298 789.87</b>	<b>3 019.00</b>	<b>301 808.87</b>	
Restauration et hébergement	288 681.20	0.00	288 681.20		288 681.20	0.00	288 681.20	
Bourses nationales	30 000.00	0.00	30 000.00		30 000.00	0.00	30 000.00	
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>318 681.20</b>	<b>0.00</b>	<b>318 681.20</b>		<b>318 681.20</b>	<b>0.00</b>	<b>318 681.20</b>	
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>619 751.10</b>	<b>3 019.00</b>	<b>622 770.10</b>		<b>617 471.07</b>	<b>3 019.00</b>	<b>620 490.07</b>	

Résultat prévisionnel	-2 280.03	0.00	-2 280.03
CAF ou IAF	0.00	0.00	0.00

**SECTION OPERATIONS EN CAPITAL**

OPERATIONS EN CAPITAL			
<b>Total dépenses et recettes inscrites au budget</b>	<b>619 751.10</b>	<b>622 770.10</b>	<b>617 471.07</b>
	<b>3 019.00</b>	<b>3 019.00</b>	<b>620 490.07</b>

EXERCICE 2015 - Edition du 04/02/2015

D.B.M. n°1		Exécutoire au 04/02/2015		Réf: RELIQUAT 14+ DOT SUP 14+15		Opération n°1		Type opération : 21 - Ressources spécifiques			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	VE		16FS-	7411	Ve de l'élève Fonds social lycéen et collégien Subventions minis.éduc.net					3 019,00	6 519,00
2	VE	COMSOL	16FS-		Ve de l'élève APPARTENANCE COMMUNAUTÉ ET SOLIDARITE Fonds social lycéen et collégien	3 500,00		6 519,00			